

Seine MorÃ©e, une nouvelle usine d'Ã©puration des eaux usÃ©es pour l'agglomÃ©ration parisienne

Dossier de la rÃ©daction de H2o
February 2014

Vendredi

6 dÃ©cembre au Blanc-Mesnil, le SIAAP a inaugurÃ© sa 6Ãªme usine. Avec cet Ã©quipement bio-performant et remarquable sur le plan architectural, le Syndicat poursuit la modernisation de l'assainissement francilien.

Maurice

Ouzoulias, prÃ©sident du SIAAP, a inaugurÃ© au Blanc-Mesnil, la 6Ãªme usine du service public de l'assainissement francilien, en prÃ©sence de Didier Mignot, maire de la Ville, Jacques Perreux, conseiller rÃ©gional d'ÃŽle-de-France, Marie-Georges Buffet, dÃ©putÃ©e de la Seine-Saint-Denis, Daniel Merlet, directeur territorial Paris et Petite Couronne de l'Agence de l'eau Seine-Normandie. Plusieurs Ã©lus locaux et reprÃ©sentants d'associations locales et les membres du conseil d'administration du SIAAP ont Ã©galement assistÃ© Ã© cette cÃ©rÃ©monie.

L'usine

L'Ã©puration Seine MorÃ©e aura en charge le traitement des eaux usÃ©es de six communes du nord-est de la Seine-Saint-Denis (Aulnay-sous-Bois, Sevran, Tremblay-en-France, Villepinte, Vaujours, auxquelles s'ajoutent une partie du Blanc-Mesnil et de l'aÃ©roport de Roissy-Charles-de-Gaulle), soit un bassin de population de 200 000 habitants. Sa capacitÃ© de traitement sera de 50 000 m³/jour (76 500 m³/jour par temps de pluie).

La construction de la nouvelle usine

s'inscrit dans une politique de gestion raisonnÃ©e de l'assainissement. Maurice Ouzoulias le souligne, "comme les cinq autres stations d'Ã©puration du SIAAP, Seine MorÃ©e participe Ã© l'investissement de notre service public pour amÃ©liorer ses performances Ã©puratoires et relever les dÃ©fis de l'environnement pour les Franciliens et l'avenir de la mÃ©tropole." Seine MorÃ©e est un modÃ¨le d'Ã©cologie industrielle, une usine paysage, bio-performante, dont la conception est inspirÃ©e des exigences les plus hautes en matiÃ¨re d'environnement. Avec sa nouvelle usine, le SIAAP montre son engagement en termes de dÃ©veloppement durable : en investissant et modernisant ses ouvrages de traitement pour obtenir une qualitÃ© exemplaire des eaux de rejet et rÃ©pondre ainsi aux exigences de la DCE (Directive cadre sur l'eau) ; en garantissant une faible empreinte environnementale de l'outil industriel : choix de procÃ©dÃ©s de traitement biologique et de l'ultrafiltration membranaire pour limiter la consommation de rÃ©actifs, choix des matÃ©riaux de construction, autonomie Ã©nergÃ©tique, qualitÃ© architecturale et intÃ©gration paysagÃ¨re. La rÃ©alisation de Seine MorÃ©e s'accompagne de la renaturation de la MorÃ©e, petit cours d'eau qui va rÃ©ceptionner les eaux traitÃ©es, et ainsi voir renaÃ®tre sa biodiversitÃ©.

Entreprise en octobre 2010, la construction de l'usine, d'un montant de 122 millions d'euros, a été financée par l'Agence de l'eau Seine-Normandie (45 %), le SIAAP (35 %) et la Région Île-de-France (20 %).

SIAAP

À

À